

N/REF : 25/03/2025 12H26 C:264030 I:35268
V/REF : TEL ASTREINTE
V/Email reçu le Mardi 25/03/2025 a 12H26

KT GRENOBLE

**3 PLACE JEAN ACHARD
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : FITNESS PARK
3 PLACE JEAN ACHARD
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 25 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 3 PLACE ACHARD - GRENOBLE - FITNESS PARK
A LA DEMANDE DE MME MABILLIER LEANNE

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE CANALISATION EU

Donneur d'ordre : Mr A BLASCO

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 24/03/2025 A 19H00
DEBOUCHAGE CANALISATION EAUX USEES (WC ET DOUCHE) DEPUIS LES REGARDS
AU NIVEAU DU LOCAL CLIM
OBSERVATION : EXTRACTION IMPORTANTES DE LINGETTES...

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	180,44
1,00	Maj.50% Intervention en Astreinte	1	50,00%	90,22

TOTAL H.T.	270,66
T.V.A. a 20,00%	54,13
TOTAL T.T.C.En EURO	324,79

Valeur en votre reglement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN